

Sujet 3.2 - L'accompagnement des adolescents, étudiants et jeunes professionnels dans la société actuelle

3 orientations pastorales

- Développer la pastorale des jeunes en permettant à chaque adolescent(e), étudiant(e) ou jeune professionnel(le) de rejoindre d'autres jeunes, de vivre des temps forts et de s'investir dans la vie de l'Église.
- Former les personnes engagées dans l'accompagnement des adolescents et des jeunes.
- Soutenir l'enseignement catholique dans sa mission d'évangélisation et développer les liens entre d'une part le diocèse, les Ensembles pastoraux et les paroisses, et d'autre part les établissements de l'enseignement catholique et les aumôneries de l'enseignement public.

1 - Développer la pastorale des jeunes en permettant à chaque adolescent(e), étudiant(e) ou jeune professionnel(le) de rejoindre d'autres jeunes, de vivre des temps forts et de s'investir dans la vie de l'Église.

En relation avec l'équipe diocésaine chargée de la pastorale auprès des jeunes :

- Accompagner les jeunes au cours des étapes de leur vie avec une attention particulière à l'égard de ceux qui ne sont pas baptisés ou n'ont pas été catéchisés, ainsi qu'à l'égard de ceux qui souffrent d'un handicap.
- Créer des pôles attractifs, pour les jeunes et avec les jeunes, dans des lieux accueillants et fonctionnels.
- Favoriser l'engagement de celles et ceux qui souhaitent servir les plus pauvres, visiter les malades, accompagner des plus jeunes, s'engager dans des projets solidaires ou écologiques, dans l'évangélisation, la liturgie, etc.
- Promouvoir les mouvements de jeunes et les patronages.
- Proposer aux jeunes des temps de ressourcement (partage d'évangile, prière, adoration, pèlerinage), de formation, d'échange et de convivialité.
- Encourager la rencontre entre jeunes de paroisses, d'aumôneries ou de mouvements différents, et, lorsque c'est possible, avec un caractère œcuménique, voire inter-religieux.
- Stimuler et élaborer des initiatives pour et avec les étudiants, y compris ceux qui sont partis étudier hors du diocèse, ainsi qu'avec les jeunes professionnels, en prenant mieux compte de leurs réalités et de leurs besoins.

- S'appuyer davantage sur les réseaux sociaux et le multimédia pour communiquer sur des propositions ou des événements existants ou à venir.

2 - Former les personnes engagées dans l'accompagnement des adolescents et des jeunes.

Proposer aux personnes engagées auprès des adolescents et des jeunes des formations qui leur permettent d'être à l'écoute de leurs attentes et de répondre à leurs interrogations sur la foi, l'Église, la vie affective et la vie en société, leur désir de s'engager, etc.

3 - Soutenir l'enseignement catholique dans sa mission d'évangélisation et développer les liens entre d'une part le diocèse, les Ensembles pastoraux et les paroisses, et d'autre part les établissements de l'enseignement catholique et les aumôneries de l'enseignement public.

- Dans chaque établissement catholique, encourager la création d'un *Conseil de la Vie pastorale* associant direction et personnel, adjoint en pastorale scolaire, prêtre accompagnateur, jeunes et parents.
- Développer les relations entre les établissements d'enseignement catholique et les paroisses.
- Mettre en avant les temps diocésains inter-aumôneries (privé/ public).
- Susciter la collaboration entre les établissements de l'enseignement catholique, les aumôneries de l'enseignement public, les Ensembles pastoraux et le diocèse, afin de mutualiser les volontés et les moyens, pour proposer :
 - Des célébrations,
 - Des formations et des événements,
 - Un accompagnement vers les sacrements. ●